



Munich Personal RePEc Archive

# **Evaluation of the Millennium Development Goals in DRC: which lessons for the Sustainable Development Goals?**

Izu, Akhenaton and Mulolo, Benedicte

Université de Kinshasa

8 January 2017

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/80493/>  
MPRA Paper No. 80493, posted 29 Jul 2017 22:26 UTC

# Evaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en RDC : quelles leçons pour les Objectifs du Développement Durable?

Akhenaton IZU et Bénédicte MULOLO

[akhenatonizu@gmail.com](mailto:akhenatonizu@gmail.com)

[benedicte.mulolo@gmail.com](mailto:benedicte.mulolo@gmail.com)

Université de Kinshasa

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

## Résumé

La RDC est l'un de 189 États membres des Nations Unies qui ont signé la déclaration du Millénaire qui rassemble 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'année 2015 étant celle de la déchéance de ce programme de développement, l'objectif de ce papier a consisté à évaluer les progrès réalisés, par la RDC, dans la mise en œuvre des OMD. En s'inspirant de la méthode de notation retenue par la CAS en 2012, nous avons constaté que sur les 13 indicateurs utilisés, seuls trois indicateurs ont été atteints à plus de 85% et sur 7 objectifs analysés, seuls deux ont été atteints à plus de 85% : la RDC est donc un pays peu performant dans la mise en œuvre des OMD. Retenir un cadre programmatique cohérent, promouvoir la bonne gouvernance et entreprendre de réformes structurelles peut faciliter la mise en œuvre des ODD en RDC.

**Mots-clés : Pauvreté, Développement durable, Environnement**

## Evaluation of the Millennium Development Goals in DRC: which lessons for the Sustainable Development Goals?

### Abstract

DRC is one of 189 States of the United Nations which signed the declaration of the Millennium which gathers 8 Millennium Development Goals (MDG). Year 2015 being that of the forfeiture of this program of development, the objective of this paper consisted in evaluating made progress, by the DRC, in the implementation of the MDG. While taking as a starting point the the method of notation retained by the ASC in 2012, we noted that on the 13 indicators used, only three indicators were reached with more than 85% and out of 7 analyzed objectives, only two were achieved with more than 85%: the DRC is thus a not very powerful country in the implementation of the MDG. To keep a coherent programming framework, to promote the good governance and to undertake structural reforms can facilitate the implementation of the SDG in DRC.

**Keywords: Poverty, Sustainable Development, Environment**

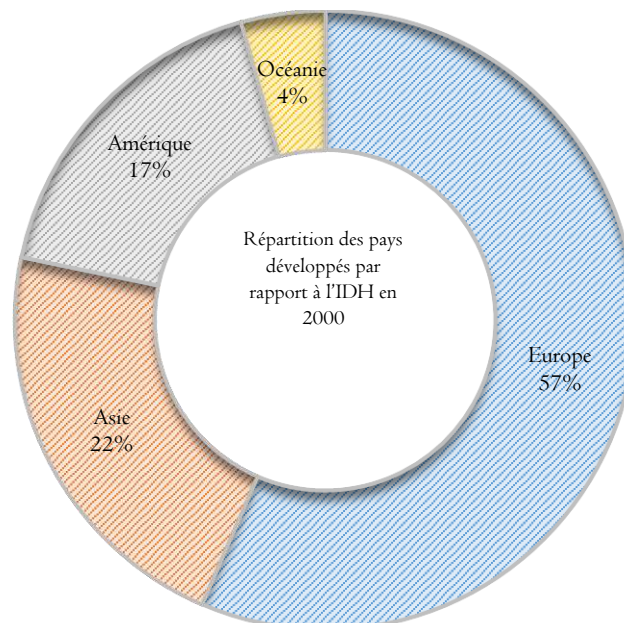
**JEL code: I32, O10, Q51.**

@akhenatonizu: I certify to have a right to publish that document

## INTRODUCTION

Le développement est, en phase avec François Perroux, défini comme un ensemble de combinaisons des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à croître cumulativement son PIB. Cette définition indique que le développement est un processus de long terme qui exige plus que la croissance économique pour se réaliser. Gunnar Myrdal (1968) pense que le développement se manifeste par l'amélioration des facteurs de production, la densification des réseaux d'infrastructures, le développement des institutions, le changement des attitudes et des valeurs, bref par un mouvement haussier de l'ensemble du système social.

Par rapport à l'histoire de l'humanité, le développement est un phénomène très récent. Il n'a concerné qu'un petit nombre de pays à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle lors de la révolution industrielle des pays d'Europe de l'Ouest. L'état qualifié aujourd'hui de « sous-développement » était donc la situation normale du monde avant cette époque (Phillipe Deubel, 2008). Ce constat reste encore valable jusqu'à présent en ce que classifié par rapport à l'IDH, le monde comptait 46 pays développés sur 174 pays classifiés en 2000 (soit 1 pays sur 4). En termes de continent, c'est le continent européen qui dominait le classement avec 57% de pays développés, puis l'Asie venait en seconde position avec 22% des pays développés alors qu'aucun pays africain ne figurait dans ce classement.



Source : Auteur sur base des données du PNUD

En plus de cette asymétrie de développement entre les continents classifiés en l'an 2000, l'on a constaté que 1,2 milliard d'êtres humains disposaient de moins de IUSD par jour, 800 millions d'êtres humains étaient en état de malnutrition et 153 millions d'enfants avaient un retard pondéral. On estimait également à 876 millions le nombre d'analphabètes dans le monde et plus d'un milliard des habitants des pays en développement ne disposait pas d'eau potable. Quel vaste chantier, pour l'humanité, dans l'éradication de la pauvreté et dans l'amélioration de la qualité de vie de l'être humain en général ! N'est-ce pas que cela corrobore le point de vue de Samir Amin qui affirme : **le développement est en panne, sa théorie est en crise et son idéologie fait l'objet de doute ?**

Face à ces questions déterminantes pour l'avenir de l'humanité, plusieurs conférences des Nations Unies ont eu lieu au cours de la décennie 1990, lesquelles ont abouti à l'organisation du Sommet du millénaire, tenu du 6 au 8 septembre 2000 au siège des Nations Unies à New York où 189 Etats membres des Nations Unies ont signé une déclaration où ils s'engageaient à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La Déclaration rassemble huit objectifs de développement interdépendants, assortis d'une date de réalisation et d'indicateurs mesurables, intitulés les "Objectifs du Millénaire pour le développement" ou OMD. Elle donne les grandes lignes d'un **"Plan d'action"** consensuel qui met fortement l'accent sur les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie.

Cette Déclaration, qui était une forme de deal entre les pays en développement et les pays développés, a suscité un grand espoir. Elle était perçue comme le plan Marshall du 21<sup>ème</sup> siècle où les pays en développement entreprennent des réformes politiques et économiques en contrepartie desquelles ils obtiennent des soutiens sous forme d'aide, d'investissements, d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

Ces objectifs, à réaliser avant septembre 2015 étaient : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infanto-juvénile, réduire le décès maternel, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et enfin, mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La RDC, comme tout pays sous-développé, a pris un engagement d'élaborer un plan national de mise en œuvre des OMD qui faisait partie intégrante du cadre national de planification. Les cibles des huit OMD ont été inscrites de manière cohérente dans les différents programmes d'actions du Gouvernement (DSRP intérimaire 2001-2005, DSCRPI-1 2006-2010 et DSCRPI-2 2011-2016), dans les programmes sectoriels tels que le Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS), le Programme national de nutrition (PRONANUT), le Programme national de santé à la reproduction (PNSR), le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), le Programme cadre de création d'emplois et de revenus (PROCER), le Programme multisectoriel d'urgence de réhabilitation et reconstruction (PMURR).

Malheureusement, alors que le PNUD constatait que dans le monde entier plusieurs cibles étaient déjà atteintes ou étaient à la portée en 2013 et que certains pays africains se trouvaient parmi les pays performants<sup>1</sup>, suite à plusieurs contraintes, la RDC ne se trouvait nulle part dans la réalisation de ces objectifs. En effet, constatons que le taux de pauvreté de 63,4% en 2012 s'éloigne largement de la cible de 40% à atteindre en 2015, le taux de chômage au sens du BIT des jeunes de 15 à 24 ans en milieu urbain augmente avec le temps (24,5% en 2005 et 24,7% en 2012) et le taux de la mortalité infantile de 104‰ en 2012 diverge avec la cible de 60‰ en 2015.

Partant de tous ces faits, nous pouvons affirmer que les défis de développement auxquels sont confrontés les pays africains en général et la RDC en particulier continuent bien au-delà de l'an 2015, qui était l'année charnière car il a marqué la déchéance de la période de 25 ans de suivi de

---

<sup>1</sup>Les pays performants ne sont pas nécessairement les pays qui ont atteint toutes les cibles, mais ceux qui ont réalisé des améliorations considérablement importantes par rapport à leurs conditions initiales.

progrès de développement humain et le début d'une nouvelle phase dans ce domaine. L'état des lieux du développement durable vingt ans après Rio (1992) souligne l'urgence de l'action. Au mois d'août 2015, les 193 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sont parvenus à un consensus sur le document final du nouveau programme, intitulé "**Transformer notre monde**: le programme de développement durable à l'horizon 2030". Les Etats Membres ont adopté, durant le sommet des Nations Unies du 25 au 27 septembre 2015 à New York, le nouveau programme de développement durable avec ses 17 Objectifs du Développement durable, « ODD » en sigle.

A travers les ODD, les Nations Unies ont défini un nouvel agenda de développement dans lequel l'objectif d'une vie digne, d'une vie plus prospère et plus juste pour chacun est maintenu tout en intégrant la dimension du développement durable. Face à ce nouveau programme de développement qui puise beaucoup de fondements dans le programme des OMD, il est de notre responsabilité d'analyser le chemin parcouru, par la RDC, dans la réalisation des Objectifs du Millénaire du Développement, de tirer des leçons pour la mise en œuvre des ODD dans le cadre de l'Agenda post 2015 du développement en RDC.

## SECTION I : GENERALITES SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

### I.1. HISTORIQUE DES OMD

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) résumaient les engagements de grandes conférences internationales des années 1990. Ces conférences internationales ont débouché sur l'organisation du "sommet du Millénaire", tenu du 06 au 08 septembre 2000 au siège de Nations Unies à New York, réunissant 146 chefs d'Etat et de gouvernement.

Le sommet a conduit à la publication d'une déclaration dite "*Déclaration du Millénaire*" en septembre 2000. Elaborée par plusieurs agences des Nations-Unies et les pays membres de l'ONU, cette déclaration s'est finalement traduite par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) comme cadre normatif pour combattre la pauvreté. Les chefs d'Etats ont réaffirmé à deux reprises à Monterrey 2002 et au sommet mondial de 2005 à New York leur engagement à atteindre les OMD à l'horizon 2015.

Parmi les conférences qui ont conduit à l'élaboration des OMD, nous pouvons citer :

- ❖ **La Conférence Mondiale sur l'Éducation pour tous**, tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990 qui a réaffirmé le droit à l'éducation pour tous contenue dans la «Déclaration Universelle des Droits de l'Homme».
- ❖ **Le Sommet Mondial pour les Enfants** organisé à New York (Etats-Unis) en 1990, dont l'objectif principal était de faire figurer les enfants au premier plan des préoccupations de l'humanité, et pour qu'ils bénéficient en priorité des ressources disponibles pour leur santé, leur éducation et leur sécurité, tout en les préservant contre les mauvais traitements et toutes formes d'exploitation.
- ❖ **La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) ou Sommet Planète-Terre** organisée à Rio (Brésil) en 1992, dont les objectifs poursuivis étaient notamment l'amélioration de la gestion, de la conservation et de l'exploitation écologiquement







viable de tous les types de forêt, la réduction des effets négatifs produits sur l'atmosphère par le secteur énergétique et la prévention de l'appauvrissement de la couche d'ozone, la réponse aux besoins en eau douce de tous les pays, la préservation de la diversité biologique, etc.



- ❖ **La Conférence Internationale sur la Population et le Développement** (CIPD) tenue au Caire (Egypte) en septembre 1994, qui s'est préoccupée de l'éducation, notamment celle des filles, de l'équité et de l'égalité des sexes, de la réduction de la mortalité infantile, et maternelle, de la promotion de la santé maternelle, etc.
- ❖ **Le Sommet Mondial pour le Développement social**, qui eut lieu en 1995 à Copenhague (Danemark) et qui visait comme objectifs entre autres : la poursuite de l'élimination de la pauvreté dans le monde, la réalisation du plein emploi en donnant à tous la possibilité de s'assurer des moyens de subsistance sûrs et durables, la promotion du respect intégral de la dignité de la personne humaine, l'accès universel et équitable à un enseignement de qualité.
- ❖ **La 4ème Conférence Mondiale sur les Femmes** abritée par Beijing (Chine) en 1995 qui comportait dans sa déclaration et son programme d'action, notamment l'accès égal à l'éducation, l'élimination de l'analphabétisme féminin, l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle, à l'enseignement scientifique et technique et à l'éducation permanente, la promotion des droits à l'indépendance économique des femmes, l'égalité d'accès et la participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions.
- ❖ **La deuxième Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains** organisée à Istanbul (Turquie) en 1996 qui s'est penchée sur les questions de logement décent.
- ❖ **La Conférence internationale sur la sécurité alimentaire**, tenue à Rome (Italie) en 1996. Cette conférence visait comme objectifs de faire prendre conscience aux responsables politiques au plus haut niveau de la nécessité de résoudre le problème fondamental de l'humanité, à savoir l'insécurité alimentaire, par une mobilisation et une action au niveau mondial.
- ❖ **La conférence des Nation Unies sur le commerces et le développement**, qui a suivi l'évolution des pays les moins avancés (PMA), au nombre de 31 en 1981 et au nombre de 48 en 1996.
- ❖ **L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE)** lancé par les 8 pays le plus industrialisés du monde G8, ainsi que la FMI et la Banque mondiale en 1990

Ces conférences et sommets ont contribué à la mise en place d'un cadre normatif sur les priorités communes à tous les pays, et préparé la voie à la tenue du Sommet du Millénaire de septembre 2000 à New York.

## I.2. LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT EN QUESTION

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement étaient une série de huit objectifs adoptés au niveau mondial en vue de mener un combat normatif contre la pauvreté. Avant de présenter lesdits objectifs, nous nous inspirons du Vade-mecum des OMD, une campagne éditée par CIVICUS, écrit par Koffi Annan à l'intention de la société civile. A chaque objectif est associée une ou plusieurs cibles auxquelles sont également associés plusieurs indicateurs tels que nous le démontront le tableau qui suit:

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEURS
 <p>ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM</p>	<p>Cible 1 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour</p>	<p>1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour 2. Indice d'écart de la pauvreté (incidence de la pauvreté x degré de pauvreté) 3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale 4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique</p>
	<p>Cible 2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>	
 <p>ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</p>	<p>Cible 3 D'ici à 2015, Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>	<p>6. Taux net de scolarisation dans le primaire 7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième 8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans</p>
 <p>PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</p>	<p>Cible 4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<p>9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement 10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes 11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole 12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national</p>
 <p>RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE</p>	<p>Cible 5 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<p>13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 14. Taux de mortalité infantile 15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole</p>
 <p>AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE</p>	<p>Cible 6 Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</p>	<p>16. Taux de mortalité maternelle 17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</p>
 <p>COMBATTRE LE VIH/SIDA LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</p>	<p>Cible 7 D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance Actuelle</p>	<p>18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans 19. Taux d'utilisation de la contraception 20. Nombre d'enfants orphelins du sida 21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie 22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme 23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie 24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe</p>
	<p>Cible 8 D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>	

	<p>Cible 9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p> <p>Cible 10 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre</p> <p>Cible 11 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis</p>	<p>25. Proportion de zones forestières</p> <p>26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité</p> <p>27. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)</p> <p>28. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant)</p> <p>29. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure</p> <p>30. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement</p> <p>31. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements</p>
	<p>Cible 12 Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire</p> <p>Cible 13 S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> <p>Cible 14 Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement</p> <p>Cible 15 Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme</p> <p>Cible 16 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p> <p>Cible 17 En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en Développement</p> <p>Cible 18 En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>	<p>32. APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE</p> <p>33. Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base</p> <p>34. Proportion de l'APD qui est déliée</p> <p>35. Proportion de l'APD consacrée à l'environnement dans les petits États insulaires en développement</p> <p>36. Proportion de l'APD consacrée au secteur des transports dans les pays sans littoral</p> <p>37. Proportion des exportations (en valeur et à l'exclusion des armes) admises en franchise de droits et hors contingents</p> <p>38. Taux moyens de droits et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements</p> <p>39. Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les pays de l'OCDE</p> <p>40. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <p>41. Proportion de la dette bilatérale des PPTTE envers les créanciers officiels qui a été annulée</p> <p>42. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p> <p>43. Proportion de l'APD fournie au titre de l'allégement de la dette</p> <p>44. Nombre de pays ayant atteint les points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTTE</p> <p>45. Taux de chômage des 15 à 24 ans</p> <p>46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable</p> <p>47. Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants</p> <p>48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants</p>

### I.2.2. Nouveautés des OMD

De par la conception, la méthodologie et les indicateurs utilisés, les OMD constituaient un programme globalisant et innovant comme cela est décrit ci-dessous:

- **Contrat entre les pays riches et les pays pauvres** : les OMD sont un véritable contrat entre les pays riches et les pays pauvres. L'objectif 8 fait obligation aux pays riches de tenir leurs



promesses sur l'aide, la dette, les échanges commerciaux et le transfert de technologies tandis que les objectifs 1 à 7 font obligation aux pays pauvres de mettre en place des stratégies appropriées de développement.

- **Les progrès sont quantifiables tant au niveau national qu'au niveau international:** les objectifs et les cibles incitent les partenaires nationaux et internationaux à agir et contribuent à forger de nouvelles alliances.
- **La croissance, la réduction de la pauvreté et le développement durable sont en interdépendance:** les objectifs sont interconnectés et le projet OMD a été élaboré en reconnaissant l'interdépendance entre la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement durable.
- **Les objectifs et les cibles sont réalisables:** le sommet de Monterrey a montré qu'il est possible de trouver les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il suffirait de 100 milliards US\$ de plus, par an. Ceci ne représente pas beaucoup plus que l'enveloppe globale des dépenses militaires ou que les milliards dépensés dans la guerre contre l'Irak. Ce qui est en cause est la volonté politique de chacun des pays d'allouer les ressources nécessaires à la création d'un environnement qui permette la réalisation des objectifs.
- **Des rôles bien définis:** le projet OMD a défini les rôles de chaque acteur (local ou international) dans le processus du développement.

### I.3. OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET THEORIES ECONOMIQUES

Une chose est de fixer les objectifs de développement, mais montrer scientifiquement les moyens à utiliser pour les atteindre en est une autre. Une des lacunes du projet OMD a été celle de ne pas montrer clairement comment faire pour atteindre les cibles de chaque objectif du millénaire. Les huit objectifs du millénaire pour le développement peuvent être répartis en groupe selon les aspects qu'ils abordent. Avant tout, nous pouvons constater que les OMD sont interdépendants : réduire la pauvreté signifie générer des revenus nécessaires pour l'alimentation, pour la scolarisation des enfants, pour constituer un capital-santé durable.

Ainsi, l'OMD 1 influence directement les OMD 2, 3, 4, 5 et 6 surtout lorsque les ressources générées par la croissance économique sont réinvesties dans l'éducation, la création des emplois et la santé. L'OMD 1 et l'OMD 7 entretiennent des relations de conflit dans le sens la réduction de la pauvreté génère une pression sur les ressources naturelles et sur l'environnement, il faudrait veiller à l'équilibre. De toute évidence, la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim (OMD1) sont des objectifs qui ont une portée économique.

Par contre, le groupe constitué par l'OMD2 et l'OMD3 qui traitent de l'accès à l'éducation primaire pour tous et l'égalité des chances homme-femme, l'OMD4, l'OMD5 et l'OMD6 qui, respectivement, visent à réduire la mortalité infanto-juvénile, maternelle et l'éradication des pandémies font appel à la théorie du capital humain que nous avons développé ci-dessous. L'OMD7 cherche à assurer l'environnement durable et l'OMD8 cherche à promouvoir une mondialisation équilibrée.

#### I.3.1. THEORIE D'ACCUMULATION DES RICHESSES

Le premier objectif du millénaire vise l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, il a donc un aspect éminemment économique. L'analyse approfondie de la théorie économique nous

apprend que la réduction de la pauvreté dépend de la création de richesses c'est-à-dire de la croissance économique et de la réduction des inégalités. Cependant, la question que l'on se pose est de savoir comment accroître la richesse d'une nation ?

Tout part de la fonction de production qui établit la relation entre la production d'une économie (PIB), le stock de main d'œuvre et le stock de capital disponible dans une économie. Cette fonction de production s'écrit :

$$Y_t = f(K, L, t) \quad \text{Où } Y=\text{PIB} \quad K=\text{Stock du capital} \quad L=\text{Main d'œuvre} \quad t=\text{temps}$$

Etant donné que la croissance économique s'obtient par l'augmentation de la production de l'économie d'une période à l'autre, il est judicieux de différencier la fonction  $Y_t$  par rapport au temps  $t$  :

$$\frac{dY_t}{dt} = \frac{\partial F}{\partial K} \frac{dK}{dt} + \frac{\partial F}{\partial L} \frac{dL}{dt} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{dt}{dt}$$

Après avoir divisé les deux membres de  $Y$  et réarrangé les membres de droite, nous obtenons la forme ci-après :

$$\frac{dY_t}{Y dt} = \frac{\partial F}{\partial K} \frac{K}{Y} \frac{dK}{dt} + \frac{\partial F}{\partial L} \frac{L}{Y} \frac{dL}{dt} + \frac{\partial F}{Y \partial t}$$

Si chaque facteur est rémunéré à sa production marginale, on aboutit à la forme finale ci-après :

$$g_y = g_k w_k + g_l w_l + A$$

Où  $g_y$  = taux de croissance économique     $g_k$  = taux de croissance du stock du capital     $g_l$  = taux de croissance de travail     $A$  = résidu ou progrès technique.

Une des conclusions majeures des théories modernes de la croissance est que le taux de croissance économique dépend des taux de croissance des facteurs classiques (capital et travail), de la part du revenu qui échoit aux différents facteurs de production mais aussi et surtout du progrès technique. (Kankwanda, 2007). La comptabilité de la croissance économique des économies modernes nous enseigne que la contribution du résidu (progrès technique) à la croissance est très importante.

Par progrès technique, il faudrait entendre **les améliorations de la qualité de la population employée** grâce à la santé, à l'éducation et à l'expérience professionnelle, **les améliorations du stock du capital** proviennent de découvertes scientifiques et la mise en place des technologies plus performantes et enfin, **les améliorations de structures** découlent de l'amélioration du cadre des affaires et des échanges. En dehors des facteurs de production classiques, le progrès technique est également considéré comme un facteur de production en raison de sa contribution prépondérante dans la croissance.

Cependant, même lorsque le progrès technique est retenu comme facteur de la croissance, il est parfaitement défini de manière exogène au modèle c'est-à-dire la croissance économique n'est pas engendrée par le système économique, elle est donc exogène. Le chef de file de cette théorie de la croissance exogène est Robert Merton Solow. Ce courant analyse le progrès technique comme un résidu qui demeure inexplicé par la science économique.

A partir des années 1990, les recherches poussées des économistes ont conclu que le résidu de Solow (progrès technique) qui était inexplicable contient plusieurs éléments qui sont les sources de la croissance. Ces éléments ont des externalités positives et par conséquent leurs rendements marginaux sont non-décroissants. Cette théorie explique le résidu de Solow par les efforts fournis par la société en faveur de la recherche et développement, de l'éducation, de la santé, des infrastructures publiques et ces facteurs nous permettent d'avoir un processus de croissance auto-entretenu. La croissance économique n'est pas donc exogène mais plutôt endogène, d'où l'intérêt pour la société en général et l'Etat en particulier de financer la recherche, les infrastructures d'intérêt collectif et la formation du capital humain. Les tenants de cette approche sont Robert Barro, Robert Lucas et Paul Romer.

Par ailleurs, les théories de la croissance endogène n'ont pas épuisé le résidu de Solow, la qualité des institutions influence autant la croissance économique que la recherche et le développement, le capital humain ou autres facteurs ci-haut retenus. C'est d'ailleurs cet aspect des choses qui semble être oublié par les institutions financières internationales lors de la formulation des différentes politiques qu'elles proposent. Elias Gannage (1966) attire notre attention sur le fait que si les réformes économiques échouent souvent, c'est parce que très peu d'attention est accordée à l'aménagement des Institutions. Sans une démocratie bien assise, sans les réformes administratives et politiques bien menées, les réformes économiques n'aboutiront à aucun résultat escompté.

Générer la croissance est le plus souvent un exercice plus facile que la redistribuer à toutes les couches de la population. Selon les résultats d'un article précédent, nous avons trouvé que la croissance économique, en RDC, pris individuellement diminue le niveau de pauvreté de 14,93% en milieu rural et de 4,77% en milieu urbain. Les inégalités, quant à elles, augmentent le niveau de pauvreté de 15,3% en milieu rural et de 13,31% en milieu urbain. Lorsque nous combinons les deux effets et que nous tenons compte du résidu, nous constatons que la pauvreté augmente de 6,18% en milieu rural et de 9,62% en milieu urbain (Akhenaton Izu, 2016). Nous comprenons par-là que la redistribution de la croissance l'emporte sur sa vigueur dans la réduction de la pauvreté.

Selon la Banque Mondiale(2002), la qualité du processus de croissance, et non pas uniquement son rythme, influe sur ses résultats, de même que la qualité des aliments ingérés par une personne et non pas seulement leur quantité influe sur sa santé et son espérance de vie. Afin de réduire substantiellement la pauvreté sous toutes ses formes, il faut promouvoir une distribution équitable des fruits de la croissance, promouvoir un tissu industriel performant et un secteur tertiaire innovant, construire des infrastructures d'appui au développement.

### **I.3.2. THEORIE DU CAPITAL HUMAIN**

Les objectifs du Millénaire N° 2 et 3 sont conçus dans la vision de l'autonomisation de la population ; l'un vise l'éducation primaire pour tous et l'autre l'égalité des sexes. Ce qui permet d'avoir une société sans analphabètes, apte à être informé et formé, ce qui conduit à une société autonome. Les OMD 4, 5 et 6 visent l'amélioration des conditions sanitaires. La bonne santé d'une population est un atout indispensable pour le développement d'un pays, sans elle la productivité des travailleurs n'est pas assurée. La réalisation des OMD sus évoqués exige d'investir profondément dans le capital humain.

Le capital humain prend souvent un rôle central dans les différentes théories de la croissance économique et du développement. L'expression « capital humain », a traditionnellement été utilisée pour désigner l'ensemble des capacités productives qu'un individu (un groupe d'individus) acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. Mais actuellement, le capital humain est un concept large, qui revêt de multiples facettes, et recouvre différents types d'investissement dans les ressources humaines. Pour Becker (1974), le capital humain peut être vu comme l'ensemble des talents et compétences productifs du travailleur, qu'ils aient été acquis informellement (*via* l'expérience) ou formellement (*via* l'éducation ou la formation). Il peut être aussi défini comme l'ensemble des investissements tels que l'éducation, la santé et l'apprentissage sur le tas, qui améliorent la productivité d'une personne sur le marché du travail, et dans d'autres domaines.

Dans la théorie économique, les modèles de croissance néoclassiques et les modèles de croissance endogène soulignent l'importance du capital humain pour le développement d'une économie. Il est maintenant établi que dans un marché où les produits, les capitaux et les technologies circulent et s'échangent librement, ce sont les ressources humaines qui différencient les performances des divers pays. En conséquence, l'investissement dans l'éducation et dans la santé se présente comme une composante essentielle de la politique économique d'une nation moderne.

Les résultats économétriques de ces dernières années prouvent que pour un niveau donné de PIB par tête, les pays à fort taux de scolarisation ont enregistré un taux de croissance plus élevé que celui des pays à faible taux de scolarisation. Ceci rime avec l'une des principales conclusions de la croissance endogène qui avance que pour améliorer le niveau de vie de la population, **l'humanité doit compter sur le capital humain.**

Toutes choses étant égales par ailleurs, l'investissement en capital humain est très important parce qu'une population bien formée et expérimentée sera plus productive qu'une autre dotée d'un capital humain moindre. L'accumulation du capital humain permet à la population de développer et de s'adapter aux nouvelles technologies, elle pousse les entreprises à anticiper la croissance et à augmenter l'investissement dans le capital physique et dans la recherche développement (Acemoglu, 1996). En plus, le capital humain a un lien étroit avec l'entrepreneuriat, source de dynamisme économique.

Ceci étant, ne disposant pas des actifs physiques et financiers importants, le capital humain est le principal actif à la portée des pauvres et l'investissement dans ce capital humain est donc un puissant moyen d'augmentation de leurs actifs, de redressement de l'inégalité des actifs et de réduction de la pauvreté. Il convient en effet d'adopter une stratégie multidimensionnelle dotant les individus de pouvoirs réels et incluant notamment : l'augmentation des actifs des pauvres, grâce à un accès à des services éducatifs et de santé de qualité et une meilleure prise en compte de l'effet distributif des investissements publics et une réduction des subventions aux services éducatifs et de santé profitant aux riches.

### I.3.3. ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Au départ, les économistes n'étudiaient pas les relations entre le système économique et son environnement social et naturel en tant que tel. Peu à peu, une branche de l'économie classique s'est

créée pour traiter de la relation entre le système économique et la nature, l'économie environnementale. (Albert Mérimo et Al, 2012) Elle envisage cette relation de façon double.

D'une part, la croissance économique est dépendante des ressources naturelles (pas de construction de voitures sans métal, ni de consommation de viande de bœuf sans utiliser d'eau par exemple). D'autre part, l'activité économique a un impact sur l'environnement (l'usine pollue la rivière du coin, la pêche intensive entraîne la disparition de telle espèce de poissons dans telle région du monde par exemple); elles sont appelées « externalités négatives », la croissance économique a un **coût écologique** important. En effet, de nombreuses activités économiques utilisent certaines formes d'énergie (telles que le charbon et le pétrole) en très grande quantité, ce qui contribue à relâcher du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (via les fumées d'usine par exemple). Le relâchement de ces gaz qui se concentrent de plus en plus dans l'atmosphère entraînant un **réchauffement climatique**.

Une croissance élevée peut conduire à l'épuisement des ressources naturelles, il faut donc être attentif à l'empreinte écologique (estimation de la surface de la terre qui est nécessaire pour subvenir à nos besoins c'est-à-dire la surface moyenne nécessaire par habitant pour produire les ressources qu'il consomme et pour traiter ses déchets et ses pollutions). Si les modes de vie occidentaux se généralisent à l'ensemble de la population mondiale, il faudrait 5 à 6 planètes pour satisfaire les besoins de l'humanité, ce qui démontre bien le caractère non soutenable de la croissance actuelle Hartwick (1977).

C'est pourquoi, en 1972, le Club de Rome va tirer la sonnette d'alarme sur le fait que les ressources naturelles exploitées partout dans le monde sont épuisables et qu'à terme, la croissance économique va s'arrêter, d'où le titre : « **The Limits of Growth** ». La nouveauté du Rapport Meadows consiste en ce qu'il illustre les limites biophysiques de la croissance et les premières inquiétudes sur la détérioration de l'environnement. Quoique qualifié de malthusien parce que prônant la croissance démographique zéro, le rapport Meadows a servi de base à la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) qui va publier en 1987 le rapport intitulé « Our common future ». Connue sous le nom de Rapport de Brundtland, ce rapport va nous léguer le concept du développement durable qui a été officialisé lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 à Rio de Janeiro.

Selon le rapport de Brundtland, le développement durable consiste à s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. Inhérente à cette notion est la conviction que nous ne pourrions jamais résoudre les problèmes de pauvreté et de sous-développement si nous n'entrons pas dans une nouvelle période de croissance dans le cadre de laquelle les pays en développement auront une large part et pourront en tirer de larges avantages. Il n'existe aucun modèle idéal de développement durable, car les systèmes sociaux, les systèmes économiques et les conditions écologiques varient beaucoup d'un pays à l'autre. Chaque pays devra trouver sa voie propre. Mais, indépendamment de toutes ces différences, le développement durable doit s'envisager comme un objectif à atteindre à l'échelle mondiale.

Il nous faut formuler, rapidement, des stratégies qui permettront aux nations d'abandonner leurs voies actuelles de croissance et de développement, souvent destructrices, pour le

chemin du développement durable. Pour ce faire, il faut poursuivre un certain nombre d'objectifs critiques relatifs aux politiques de développement et d'environnement :

- Reprise de la croissance économique ;
- Modification de la qualité de croissance ;
- Satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ;
- Maîtrise de la démographie ;
- Préservation et mise en valeur de la base de ressources;
- Réorientation des techniques et gestion des risques; et
- Intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décisions.

#### I.3.4. LA THEORIE DE LA MONDIALISATION

La question de savoir si la mondialisation est un facteur favorable à la croissance est un sujet extrêmement controversé sur le plan empirique. A l'instar de Daniel Cohen, nous allons reprendre le débat entre l'article de Sachs et Warner publié dans *Brookings* en 1995 et celui de Rodriguez et Rodrik dans les *NBER Macroeconomics Annuals* en 2002 qui contestent fortement leurs résultats. Sachs et Warner ont créé une catégorie de pays réputés « ouverts » à partir d'un certain nombre de critères qui leur semblent liés à un « régime » d'ouverture. Ils montrent que tous les pays appartenant au groupe ouvert ont systématiquement connu une croissance supérieure à celle des pays réputés fermés. Sachs et Warner constatent que la croissance pendant la période de fermeture est toujours plus faible que pendant la période d'ouverture. Ils montrent aussi qu'au cours de la période 1970-1995, le groupe des économies « ouvertes » a eu un rythme de croissance moyen de 4,5% l'an, les économies « fermées » de 0,7% l'an!

C'est le choix de la variable « d'ouverture » choisie par Sachs et Warner qui a créé la controverse ultérieure. La définition retenue a été critiquée, notamment par Rodriguez et Rodrik, au motif qu'elle incluait beaucoup d'autres dimensions que le commerce international stricto sensu. Les critiques de Rodriguez et Rodrik soulignent un fait qui est en lui-même difficilement contestable. L'ouverture commerciale est rarement un fait isolé, et elle est presque toujours conjointe à un ensemble d'autres facteurs internes entre autres le respect de la « règle de droit » et l'infrastructure sociale.

Qu'à cela ne tienne, la mondialisation offre des promesses de croissance du commerce et de l'investissement international en même temps qu'elle accroît les risques d'instabilité et de marginalisation.

L'OMD 8 est le reflet de l'appel à un partenariat mondial pour le développement contenu dans la Déclaration du Millénaire. Il aborde la collaboration possible entre les pays pour atteindre les objectifs I à 7. Il porte sur un grand nombre d'aspects, allant d'un système multilatéral juste à la technologie, l'aide au développement, l'allègement de la dette et les besoins particuliers des pays en développement. Cet OMD est d'une importance capitale car pour que les pays les plus pauvres atteignent les autres OMD, il est important de créer un environnement international qui facilite leur réalisation. Ainsi, L'OMD 8 reconnaît que la capacité des pays en développement d'atteindre des niveaux de croissance durables repose souvent sur l'environnement international dans lequel ils évoluent.

Si la réalisation des objectifs de réforme et de développement relève en premier lieu et exclusivement de la responsabilité des pays africains eux-mêmes, il est néanmoins du devoir de la

communauté et des organisations internationales de soutenir leurs efforts. Si la volonté manifeste de notre continent de se mettre à niveau et d'adhérer à l'économie mondiale se conjugue avec une détermination plus forte des pays industrialisés d'honorer leurs engagements et d'ouvrir leurs marchés, avec l'appui des organisations tant régionales qu'internationales, nous pourrions arriver à renforcer la croissance et à réduire la pauvreté, et à établir ainsi le fondement de la stabilité politique, économique et sociale.

## SECTION II : DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) AUX OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

### II.1. AVANCEES ET DEFIS DES OMD

La mise en œuvre des Objectifs du Millénaire et Développement (OMD) durant ces quinze dernières années a abouti à de résultats satisfaisants et encourageants quant à la réduction de la pauvreté, la scolarisation des enfants ou encore la parité entre sexes. Van Custem (2016), dans le cadre des études du CNCD, a trouvé les résultats satisfaisants ci-après:

- Sur base du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour (fixé par la Banque Mondiale en 2008), le pourcentage de personnes en extrême précarité dans le monde a chuté de moitié. Mieux même, selon le rapport 2015 des Nations Unies consacré aux OMD, les projections indiquent que le taux de pauvreté dans le monde est tombé à moins de 10% en Octobre 2015.
- Les projections des Nations Unies pour l'année 2015 prévoyaient une réduction de moitié du nombre des enfants non scolarisés (de 100 millions en 2000 à 57 millions de nos jours). Si toutes les régions du monde connaissent des améliorations substantielles, l'Afrique subsaharienne opère des réalisations impressionnantes.
- La parité entre les sexes à tous les niveaux d'enseignement dans l'ensemble des pays en développement est atteinte en 2015 avec un indice de parité de 0,98 dans l'enseignement primaire et secondaire et de 1,01 dans l'enseignement supérieur.
- Des progrès considérables ont permis de réduire de moitié le taux de mortalité des enfants entre 1990 (90 décès pour 1000 naissances) et 2015 (43 décès pour 1000 naissances).

Bien que des avancées significatives aient été effectuées pour de nombreuses cibles des OMD dans le monde, les progrès ont été inégaux entre les régions et les pays, donnant lieu à des écarts importants. Des millions de personnes ont été laissées de côté, principalement les plus pauvres et celles désavantagées à cause de leur sexe, âge, handicap, ethnicité ou lieu d'habitation. Des efforts ciblés seront nécessaires pour aider les personnes les plus vulnérables :

- Dans le monde actuellement, environ 800 millions de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté et 795 millions souffrent encore de la faim. En dépit des efforts fournis dans la réduction de la pauvreté, la lutte contre les inégalités est l'une des grandes absentes des OMD. Oxfam International indiquait en 2014 que près de sept personnes sur dix dans le monde vivaient dans un pays où les inégalités sont plus importantes qu'il y a trente ans.
- Entre 2000 et 2015, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de près de moitié. Mais de millions d'enfants se voient encore refuser le droit à l'enseignement primaire. Les filles en sont

les premières victimes, surtout si elles cumulent ruralité et pauvreté : « En Afrique subsaharienne, 23% seulement des filles pauvres et vivant dans des zones rurales ont terminé leur éducation primaire » Les enfants nécessitant une éducation inclusive, comme ceux porteurs d'un handicap, sont aussi fortement marginalisés.

- L'inégalité des sexes persiste en dépit de l'augmentation du nombre des femmes parlementaires et des filles scolarisées. Les femmes continuent de se heurter à une discrimination dans l'accès au travail, aux actifs économiques et à la participation à la prise de décisions d'ordre public ou privé.
- Des progrès considérables ont permis de réduire de moitié le taux de mortalité des enfants entre 1990 (90 décès pour 1000 naissances) et 2015 (43 décès pour 1000 naissances). Néanmoins, la cible de réduction de deux tiers est loin d'être atteinte. Au rythme actuel, il faudrait attendre 2026 pour que cet objectif soit pleinement réalisé.
- De vastes écarts économiques subsistent entre les ménages les plus pauvres et les plus riches, et entre les zones rurales et urbaines. Les enfants issus du quintile le plus pauvre de la population ont un risque plus de deux fois plus élevé que ceux issus du quintile le plus riche d'accuser un retard de croissance, et quatre fois plus élevé de ne pas être scolarisés. L'amélioration des installations sanitaires n'atteint que la moitié de la population rurale, contre 82% de celle des zones urbaines. Si le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a reculé de 53 % entre 1990 et 2015, la mortalité infantile continue d'être de plus en plus concentrée dans les régions les plus pauvres et dans les premiers mois de vie.

## II.2. CRITIQUES DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Ce point tient compte les faiblesses des OMD dès leur conception, il passe en revue les éléments oubliés par les OMD qui, in fine, ont constitué des obstacles dans la mise en œuvre de ce programme de développement. Il s'agit :

- **Aspect sécuritaire:** Chaque jour, 42 000 personnes en moyenne sont déplacées de force et contraintes de rechercher une protection à cause des conflits; c'est près de quatre fois plus que le chiffre de 11 000 en 2010. En 2014, les enfants représentaient la moitié de la population mondiale réfugiée sous la responsabilité du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dans les pays affectés par des conflits, la proportion des enfants non scolarisés est passée de 30 % en 1999 à 36 % en 2012. Les pays fragiles et affectés par les conflits ont habituellement les taux de pauvreté les plus élevés.
- **Les déséquilibres environnementaux :** Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sapent les progrès réalisés, et les personnes pauvres en souffrent les plus.
- **Absence de statistiques fiables :** la collecte des données statistiques pose problème surtout dans les pays en développement où le secteur informel biaise tout calcul rationnel. Les données concernant l'emploi, les migrations, la parité de sexes y sont quasi inexistantes. En plus, les zones rurales sont difficilement accessibles et sont ainsi considérées par les Nations Unies comme « hors statistiques ».
- **Une approche « top-down » exclusive:** ces Objectifs du millénaire n'ont pas permis aux populations nationales et locales de maîtriser leur propre destin par l'émergence d'un « autre développement ». Comme le rappelle Antonio Tujan, « les OMD ont [...] été proposés et entérinés pour la première fois en 1996 par les ministres des pays développés réunis au sein du



comité d'aide au développement de l'OCDE. À l'époque, il n'y avait aucun représentant des pays en développement où ces objectifs allaient être mis en place et dont les gouvernements étaient les principaux responsables de leur réalisation ainsi que de la définition et de la mise sur pied de stratégies dans leurs pays respectifs<sup>54</sup>

- **Une approche trop « sectorisée » du développement:** les OMD sont fortement sectorisés, voire hiérarchisés puisque le domaine de la santé est largement priorisé (3 Objectifs sur 8 portaient sur la santé). Plus généralement, en se centrant sur la dimension sociale, les OMD ont tenté de reconstruire des services sociaux dévastés par les programmes d'ajustement structurel<sup>56</sup> sans poser la question du modèle économique existant.

## II.3. PORTRAIT DES ODD

### II.3.1. Contexte d'adoption des ODD

Les Objectifs du Millénaire pour le développement, lancés en 2000, avaient 2015 pour année cible. Reconnaissant le succès de ces Objectifs et le fait qu'un nouveau programme de développement était nécessaire au-delà de 2015, les pays ont convenu en 2012 à Rio+20, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, de créer un groupe de travail ouvert qui serait chargé d'élaborer une série d'Objectifs de développement durable pour examen et adoption de mesures appropriées. Après plus d'une année de négociations, le Groupe de travail ouvert a présenté sa recommandation portant sur les 17 Objectifs de développement durable.

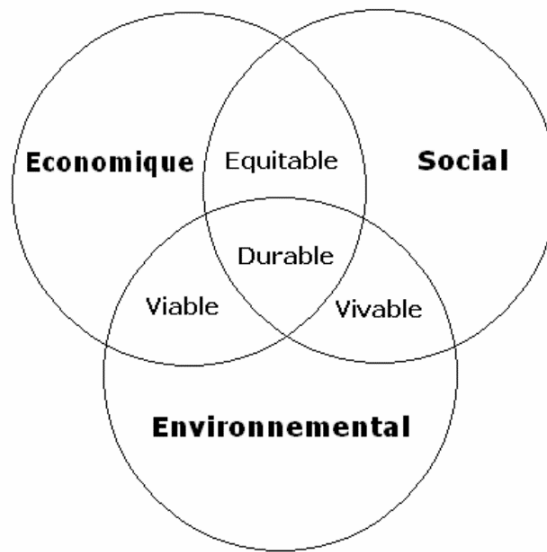
Au début d'août 2015, les 193 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sont parvenus à un consensus sur le document final du nouveau programme, intitulé "Transformer notre monde: Le programme de développement durable à l'horizon 2030".

Les Etats Membres ont décidé que le sommet des Nations Unies au cours duquel serait adopté le nouveau programme de développement durable avec ses 17 Objectifs s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015, à New York, et a constitué une séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale.

### II.3.2. Domaines d'intervention des ODD

Le compromis de Rio (1992) sur le développement durable réunissait des pays préconisant un agenda environnemental et d'autres plus soucieux de croissance et de développement. À cause de ces divergences d'intérêts, il s'est traduit par un pari, celui de la progression concomitante des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Ce pari qui portait sur une amélioration dans les trois dimensions ou piliers, fut la seule condition capable de mettre d'accord toutes les parties prenantes à la négociation.

Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. Qui pourrait se fâcher en effet de progrès en matière d'environnement si ces derniers s'accompagnent de plus de croissance et d'une amélioration des indicateurs sociaux, et en particulier des indicateurs de pauvreté ailleurs dans le monde et réciproquement. Ces 3 dimensions sont les résumés des défis auxquels le monde d'aujourd'hui fait face.



- **Dans la dimension économique:** il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social. Selon ce système, le prix des biens et services doit refléter le coût environnemental et social de l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des ressources à la valorisation, en tenant compte de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation. Les enjeux d'une économie responsable sont nombreux, souvent liés à l'un des deux autres piliers du développement durable, l'environnement et le social, voir aux deux.
- **Dans la dimension sociale :** l'on voit la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits de l'homme, culture et patrimoine, etc.
- **Dans la dimension environnementale :** les ressources naturelles ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols, indispensables à notre survie, sont en voie de dégradation. Ce constat de rareté et de finitude des ressources naturelles se traduit par la nécessité de protéger ces grands équilibres écologiques pour préserver nos sociétés et la vie sur Terre.

### II.3.3. Principes de base

Les Objectifs et cibles stimuleront l'action au cours des 15 années en cours seront fonction de 5 principes fondamentaux (5P) qui sont :

- **Les peuples:** il n'y a aucun développement qui ne soit axé sur la population. Ce principe est basé sur la détermination de mettre fin à la pauvreté et à la faim, dans toutes leurs formes et dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent remplir leur potentiel dans la dignité et l'égalité, ainsi que dans un environnement sain.
- **La planète:** sans cette planète les économies du monde n'existeraient. La planète comme principe veut la protéger de la dégradation, notamment par des modes de consommation et de production durables, une gestion durable de ses ressources naturelles et en agissant d'urgence

pour contrer les changements climatiques, de telle sorte qu'elle puisse satisfaire aux besoins des générations présentes et futures.

- **La prospérité** : le principe de prospérité permet de garantir que tous les êtres humains puissent jouir d'une existence prospère et pleinement satisfaisante et que le progrès économique, social et technologique s'opère en harmonie avec la nature.
- **La paix** : la paix comme principe veut faciliter l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, à l'abri de la peur et de la violence car, il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable.
- **Le partenariat** : ce principe permet de mobiliser les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce programme au moyen d'un partenariat mondial revitalisé pour un développement durable, sur la base d'un esprit de solidarité mondiale, l'accent portant en particulier sur les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, et avec la participation de tous les pays, de toutes les parties intéressées et de tous les peuples.

### II.3.4. Présentation des ODD

A l'issue du Sommet spécial des Nations Unies tenu à New-York du 25 au 27 septembre 2015, la Communauté internationale a entériné une série de nouveaux objectifs, connus sous le titre générique d'Objectifs de développement durable (ODD). Il s'agit de 17 objectifs accompagnés de 169 cibles et 338 indicateurs suggérés par les 193 Etats membres des Nations Unies. Le nombre de cibles et indicateurs est tellement élevé qu'il nous sera impossible de les présenter dans le cadre de cet article, c'est ainsi que seuls les objectifs sont présentés dans l'encadré ci-dessous :

#### Encadré I : 17 Objectifs du Développement Durable

- Objectif 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
- Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- Objectif 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Les 17 objectifs ci-haut présentés sont le fruit de 3 ans de négociation durant lesquels 8 millions de personnes ont été enquêtées dans 70 pays différents. Le coût global pour la mise en œuvre des ODD est estimé entre 3300 et 4500 milliards de dollars américain.

### II.3.5. LIENS ENTRE OMD ET ODD

L'adoption de l'agenda 2030 guidé par 17 Objectifs et 169 cibles de mesure des progrès associés vient garantir la continuité des OMD (8 objectifs et 60 indicateurs de suivi des progrès). Les fondements conceptuels (structures, dimension, portée, échéance) visent à terme à corriger les faiblesses et parachever les inachevés des OMD, aussi bien au plan de la définition, de la mise en œuvre que du

suivi-évaluation. Les ODD tirent leur origine des résultats de la conférence de Rio+20 qui marquait les 20 ans de l'Agenda 21 pour le développement durable.

L'une des nouveautés majeures des ODD réside dans leur dimension universelle, notamment au plan des domaines couverts et du public cible. En effet, alors que les OMD s'attaquaient essentiellement aux déficits sociaux des pays en développement (notamment vulnérables et pauvres), l'agenda 2030 tire leçons de la mise en œuvre des OMD en s'attaquant aux déficits de l'ensemble des trois piliers fondamentaux de développement (social, économique et environnemental) impliquant tous les pays de la planète. En outre, la recherche d'un monde de prospérité, d'équité, de liberté, de dignité et de paix constituant toujours le fonnement commun aussi bien pour la déclaration du millénaire que pour l'agenda 2030.

Les ODD ont été portés par une approche de définition ascendante (« *bottom-up approach* ») afin de contourner la critique de la faible participation des parties prenantes à la définition des OMD dont beaucoup d'acteurs fustigent le manque de la dimension décentralisée et la promotion par une approche descendante de haut vers le bas (« *top-down approach* »). Contrairement aux OMD qui ont été conçus comme des objectifs ou cibles de résultats, ce qui les a handicapés et a fait que certains d'entre eux ne soit réalisés à l'échéance, les ODD sont conçus comme des objectifs ou cibles de moyens, et pourraient satisfaire ex ante une partie de ce besoin d'action et de mise en œuvre.

Une lecture plus attentive de ceux-ci confirme par ailleurs l'héritage « social » des OMD. Il est ainsi perceptible dans les sept premiers ODD. Y sont préconisées la mise en œuvre de mesures portant sur la pauvreté (ODD 1), la sécurité alimentaire et la nutrition (ODD 2), l'éducation (ODD 4), la santé infantile et maternelle ainsi que la lutte contre les grandes pandémies mondiales (ODD 3), l'égalité et le genre (ODD 5), l'eau et l'assainissement (ODD 6) et, enfin, l'accès à l'énergie (ODD 7). La préservation environnementale qui souffrait d'un manque de visibilité au sein des OMD se voit consacrée par quatre objectifs (ODD 12 à 15). Enfin, une approche plus politique est initiée au sein du 16<sup>ème</sup> ODD puisque les questions liées à la démocratie, la gouvernance et la paix y sont abordées.

## **Section III : EVALUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT EN RDC**

### **III.I. CONTEXTE DE L'EVALUATION DES OMD EN RDC**

#### **III.I.1. Contexte géographique et démographique**

La République Démocratique du Congo est un immense pays d'Afrique Centrale situé sur l'équateur et est compris entre 5° latitude nord et 13° latitude Sud. Elle compte 9 165 km de frontières qu'il partage avec 9 pays, à savoir : la République du Congo et l'enclave de Cabinda (Angola) à l'Ouest ; la République Centre Africaine et le Soudan au Nord ; le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi à l'Est ; la Zambie au Sud-est et l'Angola au Sud.

Peuplée de près de 85 millions d'habitants (dont 60% des ruraux en 2015), la RDC est, depuis fin 2015, subdivisée en 26 provinces administratives. Elle comporte également 21 villes, 145 territoires, 227 cités ainsi que 5694 groupements. Cette population est composée de 400 tribus repartis au sein de cinq principaux groupes ethniques: les bantous occupent la plus grande partie du territoire national, les soudanais occupent le nord de l'Uélé en s'étendant vers l'ouest, les Nilotiques occupent le Nord-Est, les pygmées (considérées comme les plus anciens habitants du pays) vivant dans la cuvette centrale.

Avec un relief diversifié et dominé par la cuvette centrale d'une attitude allant de 300m à 650m, la RDC possède un sol et un sous-sol parmi les plus riches du monde. En effet, disposant de 80 millions d'ha de terres arables, le sol congolais peut produire plusieurs produits vivriers et de rente, de cultures saisonnières et pérennes. Ainsi, le sous-sol congolais regorge de minerais tels que le cuivre, le cobalt, l'or, le diamant, l'étain, l'uranium, le manganèse, le magnésium, le coltan, etc.

#### **III.I.2. Contexte politico-sécuritaire**

La décennie 1990-2000, durant laquelle les OMD ont été proposés pour la première fois, commence dans un contexte sécuritaire difficile. Durant les trois premières années ont défilé successivement les pillages, les contestations, l'instabilité politique avec de remaniements intempestifs, la Conférence Nationale Souveraine suivie en 1992 du conclave des forces politiques.

Après deux ou trois années d'accalmie, les tensions repartent avec les guerres ethno-tribales dans l'Est du pays. La triptique 1996-1998-2003 fut couronnée des guerres et des affrontements ethniques qui ont abouti au changement de régime et à la partition du pays. Nous pensons à la Guerre menée en 1996 par l'Alliance des forces de libération du Congo (AFDL) pour mettre un terme au régime Mobutu et à la guerre menée contre le Gouvernement de Laurent-Désiré Kabila, en 1998, par des mouvements rebelles (MLC et RCD).

Il fallait attendre les accords de Lusaka (1999) et de Sun City (2002) pour mettre fin aux hostilités qui ont ensanglanté le pays pendant longtemps. Pour assurer la sécurité de la RDC, il y a eu le déploiement de la Mission des Observateurs des Nations Unies au Congo (MONUC en sigle), qui est devenue la Mission DE Nation Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO).

Suite à l'accord global et inclusif de Sun City, un gouvernement de transition avec un président et quatre vice-présidents (I+4) a été mis en place. La situation sécuritaire et politique a été stabilisée avec la promulgation de la constitution en février 2006 et la tenue des élections à la fin de l'année 2006 et 2011 organisée par la Commission Electorale Nationale Indépendante. De temps en temps, la situation sécuritaire à l'Est du pays est aux aguets avec l'insurrection des mouvements tels que M23, LRA, FDLR.

### **III.1.3. Contexte économique**

L'extrême pauvreté, la dépression économique ainsi que le chômage, voilà ce qui était le lot de la RDC lors de la proposition des OMD en 1990. La décennie 1990-2000 a été riche en contreperformances économiques du fait que s'accumulaient simultanément la récession et l'hyperinflation. Rien ne résume ce désordre économique que le fameux triangle maléfique de l'hyperinflation, de l'hyper-dépréciation et de l'hyper-récession du Tshuinza Mbiye(2003).

En dehors de l'effondrement de la GECAMINES qui était la colonne vertébrale de l'économie congolaise, il y a eu une baisse de plus de 40% de la production industrielle suite aux pillages et à la destruction de l'outil économique. Ainsi, l'on a constaté une récession sévère durant la première partie de la décennie 1990 avec un taux de croissance moyen de -8,43% dont un creux de -13,47% en 1993. Le recours à la planche à billet en vue de monétiser le déficit budgétaire a conduit à une hyperinflation terrible avec un taux d'inflation de 9797% en 1994. Le pouvoir d'achat de la population s'effritait substantiellement suite à la baisse des salaires, au chômage massif et à l'hyperinflation. Le pays n'étant plus en mesure d'honorer ses engagements en matière de paiement du service de la dette, la rupture de la coopération structurelle avec les institutions de Bretton Woods assèche les caisses de l'Etat qui n'avait plus aucune source de financement.

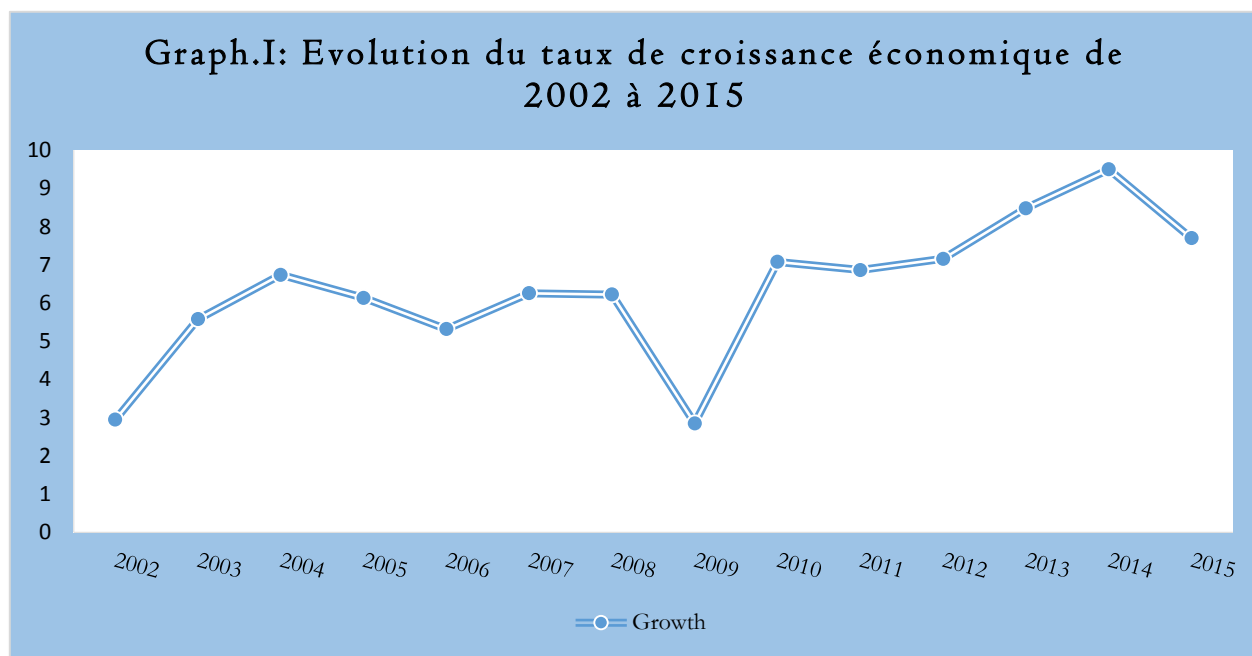
C'est dans ce contexte lugubre que le Président Laurent Désiré Kabila va prendre le pouvoir en 1997 mais comme il refusa de coopérer avec les Institutions de Bretton Woods, il ne récolta que récession, misère et hyperinflation.

Il fallait attendre l'année 2001 pour que la tendance soit renversée avec la mise en place du Programme Intérimaire renforcé (PIR en sigle) qui visait l'assainissement de l'environnement macroéconomique, la reprise de la coopération avec les Institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, etc.) interrompue vers les années 1990 avec le non-paiement du service de la dette. À partir de 2002, le pays a renoué avec la croissance après 13 ans de récession et une période d'hyperinflation hors pair. Dans l'entretemps, le pays a bénéficié d'un prêt de 750 millions de USD de la part du FMI dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) sur une période de 3 ans et de 450 millions de USD de la part de la Banque Mondiale dans le cadre de son Crédit pour la reprise économique.

En effet, pour consolider cette croissance, le gouvernement congolais a entrepris plusieurs autres programmes (PEGI, PEGII) sous l'égide de la Banque Mondiale et du FMI. À l'issue de tous ces programmes, la situation macroéconomique du pays a été maîtrisée avec une croissance moyenne de 6,1% de 2002 à 2013, le taux d'inflation le plus bas de la période postcoloniale soit 1,1% en 2013 et la stabilité du taux de change. Il y a eu également une diminution substantielle de la dette

suite au point d'achèvement de l'Initiative PPTTE atteint en 2010 qui a fait en sorte que le stock de la dette extérieure passe de 13,71 milliards de USD en 2009 à 2,9 milliards de \$ en 2010.

Le graphique ci-dessous nous illustre sur la vigueur de la croissance depuis l'année 2002 :



Source : Auteur sur base des données de la Banque Mondiale

Malheureusement, si la vigueur de la croissance enchante plusieurs, reconnaissons que la population ne ressent pas toujours les effets de cette croissance vu la pauvreté qui enveloppe bon d'entre eux : le taux de pauvreté multidimensionnel est de 73.4% en 2013, de quoi se poser la question de la qualité de la croissance économique en RDC.

## III.2. EVALUATION PROPREMENT DITE

### III.2.1. Méthodologie

A ce jour, il existe plusieurs méthodes pour évaluer les Objectifs du Millénaire pour le Développement, chaque institution propose sa manière d'évaluer les OMD. C'est ainsi que dans le cadre de ce travail, nous avons recouru au mode d'appréciation des performances du pays fondé sur l'attribution de scores qui matérialise le degré d'atteinte des objectifs fixés.

L'idée de ce score est partie d'une étude publiée par la Commission économique pour l'Afrique, précisément du Centre Africain pour la statistique portant sur « **Nouveaux indicateurs de développement adaptés aux réalités, aux besoins et priorités du suivi du développement humain et social en Afrique au-delà de 2015** » publié en 2012. Ce score consiste à mesurer l'écart, en termes de ratios, entre la valeur atteinte et la valeur qu'on devrait atteindre (la performance du pays pour l'indicateur considéré); ce qui permet d'attribuer au pays un score compris entre 0 et 1 pour chaque indicateur.

La formule du score à attribuer à chaque indicateur dépend de la corrélation entre l'indicateur du développement sous analyse et le niveau des richesses. S'il y a une corrélation positive entre ladite variable et le niveau des richesses c'est-à-dire que le niveau de la variable s'améliore les richesses détenues (éducation), la formule du score se présente comme suit:

$$M_i = \frac{\text{Indicateur}}{\text{Valeur de la Cible en 2015}}$$

Pour de variables telles que la mortalité où l'ampleur diminue à mesure que le revenu augmente, la précédente formule devient:

$$M_i = \frac{\text{Valeur de la cible en 2015}}{\text{Indicateur}}$$

Enfin, les scores concernant les indicateurs individuels sont agrégés au niveau des cibles, puis des objectifs. Une note globale est alors attribuée au pays en faisant une moyenne arithmétique des scores obtenus au niveau des 7 OMD. L'OMD 8 n'a pas été intégré dans les calculs, en raison de son caractère hybride, mêlant des efforts au niveau des pays en développement et des pays riches. MI à M7 correspondent aux notes pour les OMD 1 à 7.

A la lumière de cette étude, on peut regrouper les pays en trois groupes:

- **Les pays hautement performants** : qui ont en moyenne réalisé plus de 90% des objectifs fixés en 2000-2015;
- **Les pays moyennement performants** : qui ont en moyenne réalisé entre 85 % et 90% des objectifs fixés en 2000-2015;
- **Les pays peu performants** : qui ont en moyenne réalisé moins de 85% des objectifs fixés en 2000-2015.

### III.2.I. Résultats de l'évaluation

L'évaluation des OMD, objectif par objectif, nous a permis d'aboutir à une notation telle que le résume ce tableau ci-après:

**Tableau I: Présentation de scores selon les indicateurs des OMD en RDC**

Objectifs	Indicateurs	Année de fin	Cible	Mi	M
OMD1	Incidence de la pauvreté	63,34%	40%	0,63	0,55
	Taux de chômage au sens du BIT	24,70%	10%	0,4	
	Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	22,60%	14%	0,62	
OMD2	Taux net de Scolarisation dans le primaire	80,40%	100%	0,8	0,81
	Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	82,40%	100%	0,82	
OMD3	Taux d'alphabétisation des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes	0,736	1	0,74	0,74
OMD4	Taux de mortalité infantile (en ‰)	58	30	0,52	0,52
OMD5	Taux de mortalité maternelle (en pour 100000)	846	322	0,38	0,38
OMD 6	Taux de prévalence du VIH	1,20%	3,10%	2,58	1,57
	Proportion des enfants de moins de 5 ans qui dorment sous des MII	55,90%	100,00%	0,56	
OMD7	Proportion des zones forestières	58,80%	65%	0,9	0,88

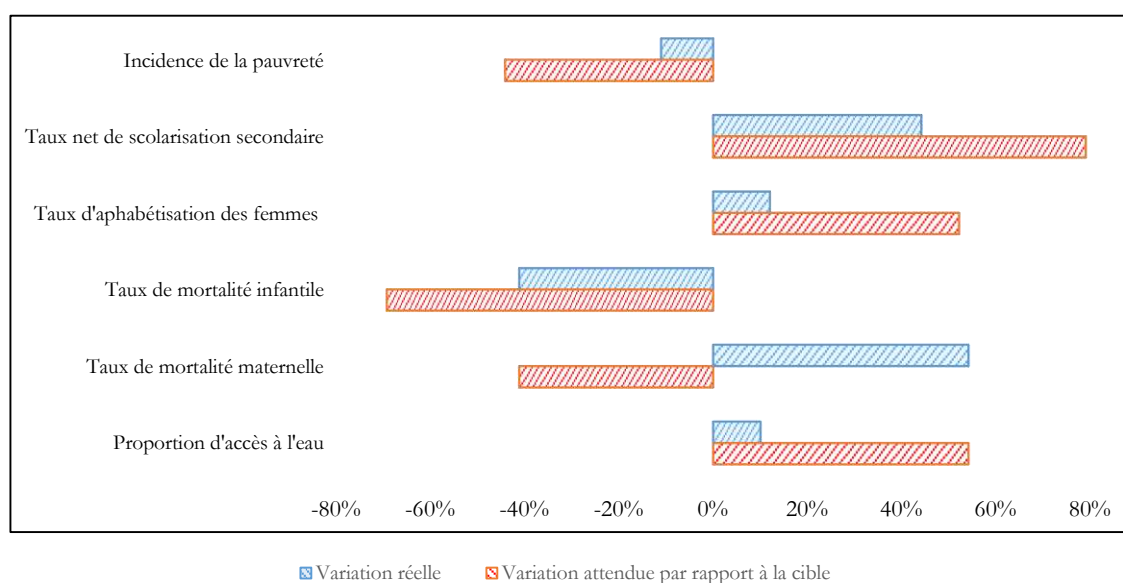


Proportion de la population urbaine et rurale ayant un accès durable à une source d'eau améliorée	50,40%	71%	0,71	
Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement	56,10%	55%	1,02	

Source : Auteurs

Il résulte de ce tableau que beaucoup de cibles et d'indicateurs n'ont pas atteints la valeur cible fixée en 2015. Sur les 13 indicateurs utilisés, seuls trois indicateurs ont été atteints à plus de 85% et au niveau des cibles, seules 3 cibles sur 11 ont été réalisées à plus de 85%. Cet état de choses est résumé par le graphique ci-dessous :

**Graph.2. Analyse des performances réalisées dans la mise en oeuvre des OMD en RDC**



Source : Auteurs sur base des données du PNUD (2015)

L'évaluation des OMD au niveau de la RDC nous a conduits à élaborer le tableau ci-après :

Tableau 2: Présentation des scores des OMD par objectifs en RDC

Notation	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	Score de 2000-2015
RDC	0,55	0,81	0,74	0,52	0,38	1,57	0,88	0,78
Commentaires	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Atteint	Atteint	Pays peu performant

Source : Auteurs

La moyenne générale des scores attribués du premier au septième objectif est inférieure au seuil de 85%, ce qui revient à dire qu'en matière de la mise en œuvre des OMD, la RDC est un pays peu performant.

Quelques remarques sont à préciser par rapport à l'indicateur utilisé pour l'évaluation des OMD:

- L'évaluation est basée sur une moyenne des scores et en tant que moyenne, elle est influencée par les valeurs aberrantes ;
- L'évaluation s'est basée, pour chaque objectif, que sur quelques indicateurs et l'on est parti de l'hypothèse que toutes les indicateurs ont la même importance.
- Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des OMD en RDC, mais ils ont été inférieurs aux engagements pris lors de la déclaration du Millénaire.

### **III.3. Contraintes et leçons dans la mise en œuvre des OMD**

#### **III.3.I. Contraintes dans la mise en œuvre des OMD en RDC**

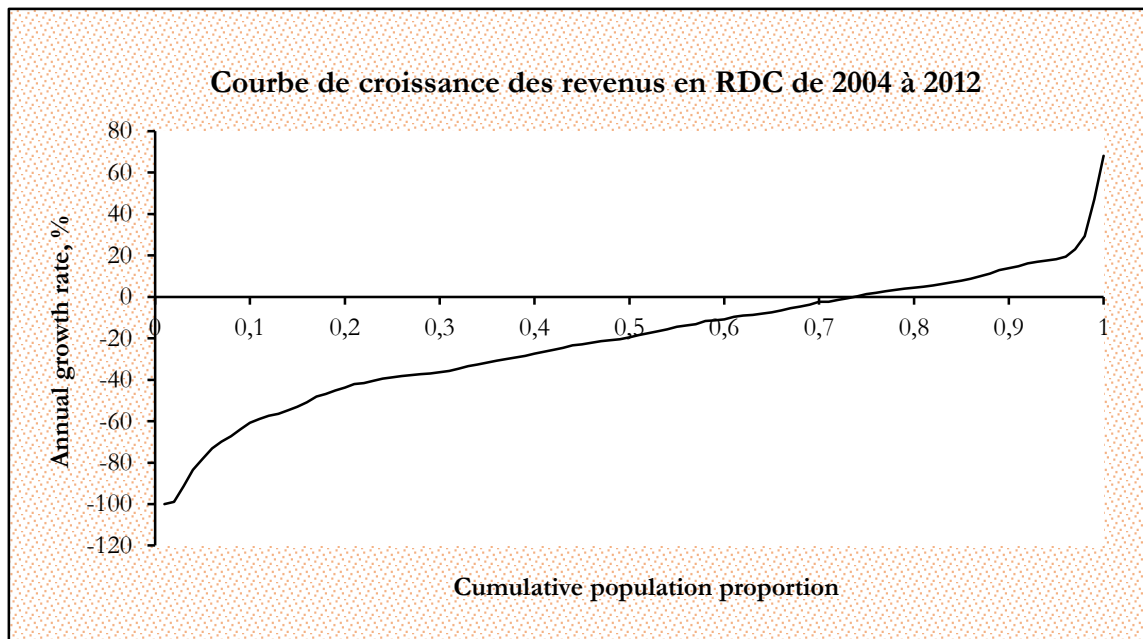
La non réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement est la résultante de la conjugaison de plusieurs facteurs et de plusieurs ordres. Les facteurs inhibiteurs à l'atteinte des objectifs ne sont pas universels, ils dépendent d'un pays à un autre, d'une situation économique à une autre. Signalons que dans le cas de la RDC, les chocs qui ont affecté la réalisation des OMD peuvent être d'ordre économique, d'ordre politique et sécuritaire, etc.

##### **A. Croissance non inclusive**

Telle que prouvée par la théorie économique de « Trickle down », la croissance économique demeure le principal moyen de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du bien-être de la population. Néanmoins les développements récents ont mis en exergue que l'impact réel de la croissance sur la réduction de la pauvreté dépend de la qualité de celle-ci en termes de création d'emploi, d'accès à l'éducation, à la nourriture. La vigueur de la croissance doit donc s'accompagner de la qualité de la croissance afin d'améliorer le bien-être de la population.

La République Démocratique du Congo a réalisé durant la période sous-jacente une croissance remarquable dépassant même la moyenne africaine. De 2002 à 2015, le taux moyen de croissance se situait à 6,3% avec un pic de 9.5% en 2014. Les secteurs extractifs en général et le secteur minier en particulier demeurent le principal creuset de la croissance en RDC. En 2014, les chiffres recueillis nous renseignent que le secteur a contribué à hauteur de 49.5% à la croissance.

Cependant, l'interprétation des taux de croissance économique en RDC doit se faire avec de circonspections puisque s'accompagnant de la hausse du taux de chômage et des inégalités. Sans doute, l'on constate une fracture structurelle entre les chiffres de la croissance et la vie sociale de la population qui est condamnée à végéter avec de faibles revenus, sans emplois. Cette fracture est la première cause de la non réalisation des Objectifs du Millénaire en ce que la croissance économique n'enrichit qu'un petit groupe au détriment de l'écrasante majorité de la population : seuls les 25% les plus riches ont profité de la croissance en voyant leur revenu augmenté alors que les 75% autres croupissent dans la misère. C'est ce qu'illustre le graphique ci-dessous :



Source : Auteurs sur base du logiciel Adept6 de la Banque Mondiale

## B. Vulnérabilité structurelle de l'économie congolaise

La structure économique de la RDC est basée sur l'extraction-exportation des matières premières avec une faible valeur ajoutée et une chaîne de valeur peu développée. C'est à ce titre que le secteur minier demeure le principal vecteur de la croissance économique en RDC.

Par ailleurs, l'industrie locale étant chétive, les produits miniers rapportent à la RDC environ 90% de recettes d'exportation dont 80% pour le cuivre et le cobalt. La forte dépendance par rapport aux produits renforce la vulnérabilité de l'économie congolaise face aux chocs exogènes à un moment où la conjoncture internationale est turbulente. Dans un article précédent, nous avons trouvé qu'une baisse de 10% des recettes d'exportation entraîne une réduction du taux de croissance de 4% (Akhenaton Izu, 2016), ce qui insinue que si les cours de produits diminuent pendant 3 ans de suite, la croissance économique va s'essouffler.

## C. L'insécurité alimentaire

Manger est le premier droit de l'homme et en même temps sa première liberté, disait Sophie Bessis, la faim est donc la première manifestation de la pauvreté. La lutte contre la malnutrition commence par la relance du secteur agricole en vue de satisfaire les besoins d'alimentation. Pour sa part, l'agriculture reste le cadet des soucis du Gouvernement qui lui a accordé seulement 0.26% du budget de l'Etat en 2013, laquelle part n'a été exécuté qu'à 19%.

La conséquence immédiate de cette situation est la baisse de la production agricole et le recours aux importations alimentaires en vue de combler le déficit expose la RDC à l'insécurité alimentaire.

## D. Conflits sécuritaires

Depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la RDC est passée tour à tour par les guerres d'agression, les conflits ethniques, les massacres, etc. Dans l'espace de 15 ans, la RDC a connu de guerres à répétition avec la prolifération des troupes rebelles (LRA, FDLR, M23, etc.). Cette insécurité récurrente a fragilisé l'autorité de l'Etat en partitionnant le pays et a réduit les pans de l'économie en consacrant l'exploitation illégale des matières premières et en détruisant les infrastructures de base et le capital humain du pays.

Elle a, de ce fait, mis en mal la mise en œuvre des OMD car les dépenses sécuritaires ont évincés à plusieurs reprises les dépenses sociales. L'insécurité a également favorisé l'accroissement des violences sexuelles, la propagation du VIH/Sida, le recrutement d'enfants soldats, les déplacements massifs de la population et la destruction des écosystèmes. Il en a résulté une aggravation de la mortalité surtout maternelle et infantile, une augmentation du nombre des enfants en dehors de l'école, une montée du chômage et un accroissement de l'insécurité alimentaire.

### **E. Mauvaise Gouvernance**

La réalisation des OMD nécessite une bonne gestion des deniers publics et le respect scrupuleux des programmes de développement. En cette matière, la RDC a brillé en mauvaise gouvernance : on dénote tour à tour des détournements des deniers publics, la corruption, la concussion, etc.

En RDC, la corruption a atteint un seuil inexplicable entraînant ainsi un niveau d'informel quasi-total de l'économie. Elle sévit à la fois à petite échelle et à grande échelle, impliquant un large éventail d'agents publics, allant des fonctionnaires subalternes aux membres les plus hauts placés du gouvernement (M. Chêne, 2010). Les conséquences de cette corruption sont énormes puisqu'on estime que 60 à 80% des droits de douane ne sont pas perçus et près de 70 % des entreprises doivent faire des dons afin de se voir octroyer une licence d'exploitation.

Que dire alors du patrimonialisme, du clientélisme quand on sait qu'en RDC ces fléaux sont devenus « monnaie courante » avec de slogans tels que : «**wumela**». La méritocratie a cédé la place au chantage politique et ce dans tous les domaines de la gestion publique.

### **III.3.2. Leçons utiles à retenir dans la mise en œuvre des OMD**

Pour mieux avancer, il faudrait reculer, dit-on. Et pour mieux faire des perspectives, il faudrait analyser judicieusement les événements passés pour tirer les leçons afin que les mêmes erreurs ne se reproduisent plus. C'est dans ce contexte que nous tirerons des leçons dans les programmes mis en œuvre pour la réalisation des OMD.

- En matière de contexte de mise en œuvre. Le rapport note que la gouvernance du pays est le facteur déterminant de son progrès politique, économique et social et influence de manière significative le degré de réalisation de ses objectifs de développement. L'expérience dans la mise en œuvre des OMD a montré que pour obtenir des résultats escomptés, il faudra : (i) garantir une sécurité publique ; (ii) renforcer la résilience de l'Etat ; et (iii) créer un climat de confiance mutuelle entre la population et les institutions publiques pour consolider l'appropriation nationale ; (iv) renforcer la cohésion et la concorde nationale et iv) créer des partenariats régionaux et internationaux.

- En matière de planification, coordination, pilotage et suivi des politiques et programmes. La mise en œuvre des OMD a montré que la réalisation des objectifs de développement, dans une vision prospective de long terme, nécessite un dispositif programmatique cohérent.
- En matière de financement et mobilisation des ressources. On retiendra que la mobilisation des ressources, tant intérieures qu'extérieures, reste très capitale dans la mise en œuvre des politiques.

### **Encadré 2 : Piliers de la position commune africaine pour les ODD**

La RDC a souscrit aux recommandations formulées par l'Afrique au sujet du programme de développement post-2015 qui se fonde sur les ODD. Le processus d'élaboration de la position commune africaine (PCA) sur le programme de développement pour l'après-2015 a été lancé en juillet 2010 en vertu de la décision du Conseil exécutif de l'Union Africaine (Décision EX.CL/Dec.56I (XVII)), qui charge la Commission de l'Union Africaine, en collaboration avec les partenaires de la Commission Economique de l'Afrique, de la Banque Africaine de Développement et du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD, de commencer à réfléchir à la forme que pourraient prendre les OMD dans la période postérieure à 2015. Les premières consultations ont débuté en novembre 2011 à Accra, au Ghana, où les parties prenantes ont convenu que le prochain cadre devrait s'appuyer sur les OMD en prenant en compte les questions émergentes liées au changement climatique, à la transformation structurelle économique ainsi que la science, la technologie et l'innovation. Les consultations subséquentes ont réaffirmé l'importance de ces axes prioritaires pour l'Afrique. La PCA repose sur les six piliers ci-après :

La position commune africaine est répartie en 6 piliers à savoir :

**1er pilier : Transformation économique et croissance inclusive.** L'Afrique entend changer son statut d'exportateur net de matières premières et transformer son économie afin d'élargir sa chaîne de création des valeurs et créer davantage d'opportunités économiques pour sa population. C'est sur la base de la transformation qu'elle pourra réaliser une croissance auto-entretenu et inclusive.

**2ème pilier : Science, technologie et innovation.** Le développement se fonde sur le savoir, la connaissance, la maîtrise de la technologie et l'innovation. A cet effet, l'Afrique se propose de développer davantage son capital humain et devenir détentrice d'un savoir qui lui permettrait de mieux assurer sa transformation économique.

**3ème pilier : Développement axé sur l'être humain.** L'homme étant le principal acteur et le principal bénéficiaire des fruits de l'activité économique, les dirigeants africains estiment que leurs stratégies de développement après-2015 devront placer l'homme au centre de tout intérêt.

**4ème pilier : Viabilité environnementale, gestion des ressources naturelles et des risques de catastrophes naturelles.** Dotée de ressources naturelles incommensurables, l'Afrique n'offre pas un très beau cadre de vie et détruit de plus en plus son patrimoine environnemental. Les dirigeants du continent se sont convenus sur la nécessité de mettre en valeur les ressources disponibles afin de mieux servir la cause des africains en tenant compte des exigences de l'environnement.

**5ème pilier : Paix et sécurité.** Le développement ne peut pas se concevoir dans un contexte d'absence de paix et de sécurité. C'est ainsi que les politiques nationales, régionales et continentales devraient privilégier la recherche de la paix et de la sécurité pour favoriser l'intégration économique et tirer le meilleur parti des effets de débordements des progrès de certains pays sur d'autres.

**6ème pilier : Financement et partenariats pour la mise en œuvre du programme de développement post-2015.** La mise en œuvre des OMD a montré qu'il est possible de mobiliser de l'argent pour mieux financer le développement du monde. Les progrès dans la mise en œuvre des OMD tiennent à la résolution du problème de la dette extérieure de plusieurs pays et à l'accroissement de l'APD. Il y a

cependant lieu de faire mieux en améliorant les modalités d'octroi de l'aide et en garantissant son efficacité. Pour l'agenda de développement post-2015, de nouveaux types de partenariats seraient envisageables pour plus d'efficacité dans l'action.

## CONCLUSION

Face aux défis de développement qui coexistaient en RDC en l'an 2000, il était judicieux pour la RDC d'adhérer à la déclaration du Millénaire perçue, à l'époque, comme le plan Marshall du 21<sup>ème</sup> siècle. La RDC a donc pris des engagements pour réaliser les huit OMD à l'horizon 2015. La motivation principale de cet article a consisté à évaluer les progrès réalisés par la RDC 15 ans après afin de bien amorcer l'agenda 2030 qui s'inscrit dans la continuité et l'amélioration de l'agenda 2015.

En s'inspirant de la méthode de notation retenue par le Centre Africain de Statistique (CAS) en 2012, nous avons constaté que sur les 13 indicateurs utilisés, seuls trois indicateurs ont été atteints à plus de 85% et sur 7 objectifs analysés, seuls deux ont été atteints à plus de 85% : la RDC est donc un pays peu performant dans la mise en œuvre des OMD. Ainsi, nous pouvons conclure qu'en RDC, les OMD ont donc été un rendez-vous manqué.

En outre, les facteurs qui ont influencé négativement la réalisation des OMD sont du type économique manifesté par une croissance non inclusive, une vulnérabilité structurelle de l'économie et une insécurité alimentaire ; d'un caractère politique et sécuritaire manifesté par les conflits armés et la mauvaise gouvernance et, d'un caractère divers manifesté par un faible niveau d'instruction des femmes, un manque d'assainissement du milieu, manque d'équipement hospitalier, une absence de suivi de la santé de l'enfant après l'accouchement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu D. (1996)**, Microfoundation for social increasing returns in human capital accumulation, *Quarterly Journal of Economics*; 111 (3): 779-804.
- Amin Samir**: La faillite du développement
- Becker, G., (1974)**, "A Theory of Social Interactions", *Journal of Political Economy* Vol.82, page 1063 -1093.
- CIVICUS**, Vade-Mecum de l'organisateur d'une campagne: A l' intention des organisations de la société civile impliquées dans les objectifs du Millénaire pour le développement.
- Centre Africain pour la Statistique (2012)**, Document de travail sur les nouveaux indicateurs de développement adaptés aux réalités, besoins et priorités du suivi du développement humain et social en Afrique au-delà de 2015.
- Cohen D (2002)**, « Mondialisation et croissance économique : qui détermine quoi ? », *Revue du MAUSS*, 2002/2 no 20, p. 119-122. DOI : 10.3917/rdm.020.0119
- Commission économique pour l'Afrique (2016)**, Des Objectifs du Millénaire pour le Développement aux Objectifs de Développement Durable: parcours et efforts supplémentaires des pays de l'Afrique de l'Ouest pour un rendez-vous réussi en 2030, **ECA-WA/ICE.19/2016/04**.
- Dailami M, Dhareshwar A., Kaufmann D, Kishor N, López R Vinod T et Wang Y. (2002)**, « Qualité de la croissance », Ed. De Boeck & Larder s.a, Banque Mondiale.
- Deubel P(2008)**, Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, Pearson Education France.
- Gannage E. (1966)**, **Institutions et Développement**, Paris, P.U.F., p.9
- Hartwick J (1977)**, "Intergenerational Equity and Investing Rents from Exhaustible Resources", *American Economic Review*, vol. 67, pp. 972-974, May.
- Izu A. (2016)**, Fort de sa vigueur, qu'en est-il de l'inclusivité de la croissance en RDC ? Online at <http://mpira.ub.uni-muenchen.de/68868>.
- Kakwanda Ebul Elang (2007)**, "Cours de Théories de croissance économiques", FASEG, UNIKIN.
- Meadows, D.H. (1972)**, *The Limits to Growth: a Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, Earth Island, Paris.
- Ministère du Plan (2015)**, Rapport OMD 2000-2015 : Evaluation des progrès accomplis par la République Démocratique du Congo dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Moulemvo A. (2007)**, Capital humain et croissance durable au Congo Brazzaville, *Annales de l'Université Marien NGOUABI*, 2007 ; 8 (2) : 18–30
- Myrdal G. (1968)**, *Le drame asiatique*, Nez-York.
- Nations Unies (2014)**, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport, New-York, page 17.
- Oxfam-International (2014)**, Even it up. Time to end extreme inequality, Oxford, page 12
- Perroux F. (1962)**, *L'Economie du XXème siècle*, Paris, P.U.F.
- Rodriguez et Rodrik (2002)**, « Trade policy and economic growth : A skeptic guide to the cross national evidence », *NBER Macroeconomics Annuals*.
- Sachs et Warner (1995)**, Economic reform and the process of global integration », *Brookings Paper on Economic Activity*, I, 1-95.
- Tujan A. (2006)**, OMD : réduire la pauvreté ou édulcorer la mondialisation néolibérale ? In *Objectifs du millénaire pour le développement. Points de vue critique*, Alternatives Sud, CETRI.
- Tshuinza Mbiye(2003)**, « vers la fin du triangle maléfique de l'hyperinflation, de l'hyper-dépréciation et de l'hyper-récession », le potentiel, n°2965,4 novembre 2003, p.15.
- Van Custem B. (2016)**, De l'Agenda du Millénaire à l'Agenda 2030 : Les nouveaux Objectifs de développement durable sous la loupe, POINT SUD-les études du CNCD 11.11.11.
- WCED (1987)**, "Our Common Future – Report of the World Commission on Environment and Development", Oxford University Press, New York.